Corps sexué de l'enfant et normes sociales

DES MÊMES AUTEURS

Sahra Mekboul et Gérard Neyrand

Les mariages forcés. Conflits culturels et réponses sociales (avec Abdelhafid Hammouche), Paris, La Découverte, 2008.

Nouvelles formes de l'autorité parentale et pratique de la résidence alternée (avec Hugues Fulchiron), éditions de la CNAF, Espaces et familles n° 31, Paris, 1994.

Gérard Neyrand

Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité, Toulouse, érès, 2012 (1^{ee} édition 2011).

L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance, Paris, Puf, 2011 (1^{ee} éd. 2000).

L'enfant face à la séparation des parents. Une solution, la résidence alternée, Paris, La Découverte, 2009 (1^{ee} éd. Syros 1994).

Le dialogue familial. Un idéal précaire, Toulouse, érès, 2009.

Éveil et socialisation. La place des enfants dans les modes d'accueil (avec Nathalie Fraïoli), Paris, Pros Pages éditions, 2008.

Monoparentalité précaire et femme sujet (avec Patricia Rossi), Toulouse, érès, 2007 (1^{ee} éd. 2004).

Familles et petite enfance. Mutations des savoirs et des pratiques (codirection avec Michel Dugnat, Georgette Revest et Jean-Noël Trouvé), Toulouse, érès, 2006.

Faut-il avoir peur de nos enfants? Politiques sécuritaires et enfance (direction), Paris, La Découverte, 2006.

Maternité et parentalité (codirection avec Yvonne Knibiehler), Rennes, éditions de l'ENSP, 2004.

Préserver le lien parental. Pour une prévention psychique précoce (avec la collaboration de Michel Dugnat, Georgette Revest, Jean-Noël Trouvé), Paris, Puf, 2004.

La culture de vos ados, Paris, Fleurus, 2002.

Liberté, égalité, mixité... conjugales (codirection avec Claudine Philippe et Gabrielle Varro), Paris, Anthropos, 1998.

Reconstruire les liens familiaux. Nouvelles pratiques sociales (avec Benoît Bastard, Laura Cardia-Vonèche et Bernard Ème), Paris, Syros, 1996.

Les couples mixtes et le divorce. Le poids de la différence (avec Marine M'Sili), Paris, L'Harmattan, 1996.

Sur les pas de la Maison verte. Des lieux d'accueil pour les enfants et leurs parents, Paris, Syros, 1995.

Mariages mixtes et nationalité française. Les Français par mariage et leurs conjoints (avec Marine M'Sili), Paris, L'Harmattan, 1995.

Jeunes défavorisés et vie associative. Les conditions de l'engagement associatif des jeunes (avec Antoine Tomasi), Paris, éditions de la Fondation de France, 1993.

Entre clips et looks. Les pratiques de consommation des adolescents (avec Caroline Guillot), Paris, L'Harmattan, 1989.

Gérard Neyrand, Sahra Mekboul

Corps sexué de l'enfant et normes sociales

La normativité corporelle en société néolibérale

avec la collaboration de Delphine Joannin et Antoine Radel



Le texte de ce livre a été établi à partir du tome 1 de la recherche : *Prescription des normes, socialisation corporelle des enfants et construction du genre,* sous la direction de Gérard Neyrand et Christine Mennesson, avec la collaboration d'Agnès Fine, SOI-CAS/ANR Enfance, 2009-2013.

Conception de la couverture : Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2013 CF - ISBN PDF : 978-2-7492-3980-4 Première édition © Éditions érès 2013 33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'ex-

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

Table des matières

INTRODUCTION. DES NIVEAUX DIFFERENTS DE MISE	
EN DISCOURS DES NORMES DU CORPS ET DU GENRE	7
Approche épistémologique et sociojuridique	
de la prescription normative	
L'évolution des représentations de l'enfance	17
L'enfant dans l'ancienne société	17
La problématisation des droits de l'enfant	19
De la responsabilité parentale à l'avènement	
de la parentalité comme principe explicatif	21
L'inflexion de la bioéthique	23
Le corps comme objet de régulation et de normes	
dans la mise en œuvre des politiques publiques	24
La normativité corporelle dans les politiques	
PUBLIQUES LIÉES À L'ENFANCE	29
La production du corps de l'enfant : du statut de l'embryon à la nouvelle place faite au bébé	30
Le corps de l'enfant, un enjeu pour les politiques	
publiques	34

L'éducation à la santé : de l'incitation à l'imposition de l'implication individuelle	
« L'image du corps » comme référence scientifique des politiques publiques	
Le corps de l'enfant dans les médias, une intervention publique entre protection et exposition	
La production de la différence des sexes comme norme juridique	
L'abolition du genre dans le Code civil : vers un droit égalitaire à l'empreinte sexuée	
La sexuation des textes sur l'enfance et la filiation L'affirmation du genre dans le Code civil : vers un contrôle des identités sexuées	
L'assignation d'une identité sexuée constitue le premie marquage juridique de la condition d'être sexué	r
La surveillance bioéthique du corps dans le maillage de la biopolitique sexuelle et procréative	
La reconstruction de la « sexualité de l'enfant » à travers le traitement médiatique des abus sexuels et de la pédophilie	<u>)</u>
Les abus sexuels sur mineurs, une visibilité médiatique ascendante	3
Une médiatisation pudique et fluctuante jusqu'au milieu des années 1980	
Le temps fort de la médiatisation condamnatrice des années 1990. L'« affaire Outreau » :	
une « panique morale » sans précédent	
La panique morale « Outreau » ou le sacre de l'enfan. L'affirmation (la réaffirmation) de l'ordre sexuel :	
entre droit et autorégulation normative	

Science sans conscience n'est que ruine de l'enfance La construction du savoir sur l'enfance à l'aune des	
DÉBATS CITOYENS « PAS DE 0 DE CONDUITE »	, 109
La détection précoce du trouble des conduites	
chez l'enfant : constats et controverses	111
Un bouleversement paradigmatique dans la recherche	
de causalité de la souffrance psychique de l'enfant	113
Le retour de l'enfant dangereux ?	115
Du criminel né au criminel potentiel,	
la transformation du contrôle social	117
La prévention de la délinquance juvénile :	122
réprimer le plus tôt possible	122
Des rapports axés sur le contrôle qui disent l'enfance délinquante	122
Recentrer les savoirs sur l'enfant et leur utilisation	130
Prévenir l'enfance?	134
Approche sociomédiatique de la diffusion des normes	3
Les émissions télévisuelles pour enfants	141
Les spots publicitaires	142
Analyse générale	142
Caractérisation des mises en scène publicitaires	145
La naturalisation publicitaire du genre des enfants	146
Des discours publicitaires prenant les jeux	
pour support	149
Hygiène/santé	149
Jeux vidéo/médias	152
Soldats/robots	154
Poupées et peluches	154
Jeux de société	156
Des chaînes de télévision diversement positionnées	157

Des dessins animés qui participent d'une mise en perspective des rôles sexués	159
Des personnages anthropomorphes autorisant	
une grande diversité de positions	160
Présentation des dessins animés analysés	161
Les discours des revues pour parents	177
Les revues parentales commerciales	177
Parents	179
Famili	184
Enfant magazine	187
Les revues parentales institutionnelles	194
Vies de famille. Le magazine de votre CAF	195
L'école des parents	202
Diversité des revues parentales institutionnelles	206
Pluralité des modes de vulgarisation des savoirs	
sur l'enfance et normativités induites	207
Conclusion. La spectacularisation du corps sexué	
DE L'ENFANT, L'EXPRESSION D'UN COMPROMIS ENTRE	
LOGIQUES DIVERGENTES	211
Annexes	217
Grille d'analyse des spots	217
Émissions pour enfants	218
Bibliographie	225

Des niveaux différents de mise en discours des normes du corps et du genre

L'emploi du terme socialisation pour désigner le processus qui se déroule dès la naissance et permet à l'enfant de devenir un sujet humain met justement l'accent sur le fait que d'emblée l'enfant est un être social auquel est transmis, par de multiples médiateurs, l'ordre de la société dans laquelle il s'inscrit. Ces médiateurs sont d'abord ses parents, mais aussi les agents des institutions qui l'accueillent (du médical à l'éducatif), et l'ordre dont il est question dans la transmission s'appuie sur la prescription, par les différents acteurs concernés, des normes régissant ladite société. L'énonciation de ces normes qui vont définir le cadre de vie de l'enfant s'inscrit de plus en plus aujourd'hui dans un nouvel espace de légitimité sociale : les savoirs des sciences humaines, ainsi que leur transcription dans le cadre juridique et les dispositifs des politiques publiques. Se pose alors la question de savoir comment, mises en discours, ces normes se révèlent prescriptives dans leurs formes d'énonciation, leurs modes de transmission, et leurs possibilités d'appropriation par les enfants. Cet ouvrage a ainsi pour objet de rendre compte de ce que la société transmet aux enfants, comment elle les forme et les transforme, au travers des normes qui leur sont inculquées autant qu'à leurs parents et qui structurent leur environnement et leur positionnement social.

Pour cela, il analyse le processus de prescription des normes enfantines, depuis les normes d'attitudes jusqu'aux normes juridiques, et les façons dont elles sont produites et diffusées en direction des enfants, de leurs parents et des autres adultes. Le corps, moyen d'expression identitaire, mais aussi produit d'un façonnement social, occupe une place centrale dans ces processus.

Cette approche du cadre de la socialisation *corporelle* analyse comment les normes corporelles sont élaborées et transmises, et en particulier quelles places y prennent les normes d'assignation de genre. Le corps est, on le sait, emblématique de l'ordre social et de ses hiérarchies; c'est notamment l'élément central de la distinction de genre. Dès lors, il traduit des « rapports sociaux de sexe », qui s'inscrivent dans les corps et se reproduisent par eux. Car le fonctionnement asymétrique des catégories sexuées implique l'apprentissage de techniques et d'usages du corps distincts selon les sexes, y compris dans les sociétés contemporaines. Or, ce travail de socialisation des hommes et femmes débute dès la prime enfance, et requiert une attention toute particulière.

Dans une société en pleine mutation normative, les enfants sont le support d'enjeux sociaux, économiques, relationnels et politiques de plus en plus importants. Les discours largement prescripteurs de normes de comportements et d'attitudes visent non seulement les enfants mais aussi avant tout les acteurs centraux de leur socialisation : parents, éducateurs, professionnels des institutions de prise en charge... À fonction normative, ils continuent à s'alimenter des instances morales et religieuses, et concernent, de façon croissante depuis quelques dizaines d'années, des savoirs disciplinaires ayant pour objet l'enfant, son corps et sa psyché (médecine, psychologie, psychanalyse, sciences de l'éducation...). Certains de ces discours sont directement « vulgarisés » auprès du public par le biais des médias, mais tous participent à l'émergence de normes et de valeurs qui s'incarnent aussi bien dans le juridique, dans les dispositifs d'intervention publique qu'en matière de consommation et des loisirs. Les images de l'enfance – surtout de la prime enfance - se sont ainsi radicalement transformées en quelques décennies, sous l'effet notamment de la diffusion des savoirs psychologiques et des normes qu'ils étayent. Les prescriptions savantes ou juridiques s'adressent aussi bien aux adultes qu'aux enfants eux-mêmes ; elles révèlent les enjeux relatifs au

processus d'appropriation des normes par les adultes, la façon dont il les transmettent dans leurs pratiques et comment les enfants les interprètent et les traduisent.

LES DISCOURS ET LES SAVOIRS SUR L'ENFANCE COMME FONDEMENT DU GOUVERNEMENT DES CORPS DES ENFANTS

L'étude des discours visant les enfants et leurs rapports au corps, ainsi que les différents niveaux où les normes corporelles sont élaborées, travaillées et transmises, paraît particulièrement intéressante. Dans un contexte où s'interpénètrent des réseaux de normes, des tensions peuvent naître d'approches divergentes. Les discours scientifiques, par exemple, sont loin d'être homogènes et font parfois l'objet de véritables controverses (ainsi du rapport INSERM 2005 sur les troubles des conduites chez l'enfant et du mouvement « Pas de 0 de conduite » qui a suivi 1). Des conceptions différentes à propos de la place de l'enfant, dans les politiques publiques, alimentent une opposition entre deux perspectives d'utilisation des savoirs sur l'enfance : l'une se veut prédictive de comportements futurs (délinquance...); l'autre, plus clinique, préconise le soutien direct des familles (REAAP). Cela se traduit sur le plan législatif (lois sur la prévention de la délinquance, sur la protection de l'enfance...) mais aussi dans les fonctionnements institutionnels (Éducation nationale, Santé, Justice...).

Dans la même perspective, l'évolution des normes juridiques concernant les corps des enfants traduit l'idée d'une véritable obligation parentale d'abord de soin et plus largement d'éducation, exprimant la transformation du référentiel dans la conception même de la famille : on est ainsi passé du parent titulaire de droit et de pouvoir sur l'enfant au parent-éducateur, responsable et sujet d'obligations multiples. On constate l'émergence d'une nouvelle responsabilité juridique au sein même des pratiques éducatives, parentales ou professionnelles. La sur-responsabilisation des individus

^{1.} Les enjeux en l'occurrence sont multidimensionnels, renvoyant à la place de l'enfance dans la reconfiguration de la psychiatrie, et de la pédopsychiatrie, et les conflits violents qui opposent une nouvelle psychiatrie s'appuyant sur le développement de la pharmacologie et des thérapies cognitivo-comportementales, à une psychiatrie psychodynamique appuyée sur une clinique inspirée de la psychanalyse.

caractéristique des sociétés individualistes libérales se traduit ainsi sur le plan juridique par la responsabilisation des acteurs de la socialisation. Les prescriptions savantes comme les prescriptions juridiques visent en l'occurrence une normalisation des rapports corporels, une pacification par l'éradication de la violence physique. Les dispositifs juridiques ou de politiques publiques sont transversaux (maltraitance, violences physiques et sexuelles, châtiments corporels) et spécifiques (réglementation concernant les sports violents, les conduites physiques à risques, la mise en danger de soi et d'autrui...). Leur analyse systématique permet de mieux comprendre leur importance dans la socialisation corporelle des enfants.

LA QUESTION CENTRALE DE LA TRANSMISSION DES NORMES DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION

La traduction des normes élaborées dans le champ des sciences humaines, tant dans les attitudes des institutions que dans les pratiques des professionnels et des intervenants de la société civile dans le secteur des loisirs (pratiques associatives, culturelles, sportives...), témoigne des enjeux entourant la définition de la place des enfants dans la société. En travaillant de façon spécifique le matériau proposé par les discours scientifiques, médiatiques, politiques, juridiques, consuméristes, l'attitude éducative des parents vient alors parachever l'œuvre d'inculcation de ces normes. Mais la généralisation de la norme individualiste de la réalisation de soi concerne aussi les plus jeunes ; la valorisation de l'enfant-sujet structure les discours sur les pratiques éducatives.

Dans ce processus, l'enfant en tant que sujet se voit lui aussi assigné à se responsabiliser davantage et à prendre ses responsabilités dans le paradoxe tutélaire qui le lie aux politiques publiques de protection et de socialisation. Il est pris dans le mouvement de gestion entrepreunariale des individus, manifeste dans le déplacement visible de la compétence régulatrice de l'État vers les individus eux-mêmes, et dont l'autorégulation serait la norme. Ainsi, les enfants peuvent être considérés comme le dernier maillon de la chaîne de la transmission. Ils sont enjoints à l'autonomie et manifestent, dans les interactions et le dialogue avec leurs prescripteurs leur propre position d'acteurs dans le processus de socialisation.

Il importe alors d'identifier à quels niveaux ces normes sont prescrites pour pouvoir appréhender leur impact².

LA PLACE CENTRALE DU CORPS DANS LA CONSTRUCTION DU GENRE : UN DÉFI POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Que ce soit dans la construction de l'identité de genre ou dans la mise en œuvre des pratiques corporelles, la transmission des normes corporelles prend son importance dans l'intégration durant l'enfance des usages sociaux du corps, ainsi amenés à influencer largement par la suite les pratiques sportives et plus généralement les rapports au corps des adultes. L'analyse des modalités de transmission des normes corporelles au moment de l'enfance peut expliquer la construction d'un rapport au corps relativement difficile à modifier ultérieurement, comme le montrent les jeunes obèses³ ou les jeunes sportifs⁴. Les campagnes de prévention en matière de lutte contre l'obésité se heurtent en effet à l'efficacité des modes de socialisation corporelle familiale qui ont induit des goûts et des pratiques alimentaires difficiles à modifier. Ces pratiques sont intimement liées au rapport au corps de l'enfant, à son engagement dans les activités physiques et sportives; ainsi qu'à l'intération de modèles corporels idéaux, socialement situés et genrés.

Le corps est au cœur des processus de construction du genre qui structurent les modes d'éducation et d'organisation des sociétés humaines. Or, malgré l'évolution de la place des femmes dans la société et des représentations collectives des rôles de sexe, les processus de discrimination et de hiérarchisation entre les sexes persistent, du marché du travail à l'espace privé. Pourtant, aussi bien dans le domaine scolaire que dans le monde politique, les

^{2.} L'analyse des processus d'appropriation par les enfants de normes corporelles fait l'objet du deuxième axe de la recherche dont est issue cet ouvrage. Cf. G. Neyrand, C. Mennesson et coll., *Prescription des normes, socialisation corporelle des enfants et construction du genre,* SOI-CAS/ANR Enfance, 2009-2013.

^{3.} Plus de la moitié des enfants en surpoids à l'âge de 5-6 ans le sont encore en classe de $3^{\rm c}$ (MEN, 2006).

^{4.} Les travaux sur la genèse des goûts sportifs (Louveau, 1999 ; Mennesson, 2005 ; Bertrand, 2008) montrent tous l'importance d'une socialisation sportive précoce, notamment dans le cadre familial, dans la participation sportive à l'âge adulte.

politiques publiques incitent à l'orientation des filles vers des filières et des métiers scientifiques ou à une plus grande participation des femmes aux responsabilités politiques. Elles se heurtent alors à l'idée d'un ordre naturel des sexes justifiant les hiérarchies et la division sexuée du travail par une « biologisation » du social. Partie prenante de la définition d'une corporéité spécifique, le sexe devient une sorte d'« emblème » identitaire du corps. C'est un élément appréhendé d'emblée comme constitutif d'un clivage entre deux parties de l'humanité; les discours sociaux les opposent comme différentes par « nature » en les dotant d'un ensemble d'attributs et de caractéristiques spécifiques, dont le caractère historiquement et culturellement construit est masqué par cette naturalisation. La division entre les sexes semble ainsi être dans l'ordre des choses, l'organisation sociale comme les dispositions incorporées validant cette division arbitraire. Les processus d'incorporation jouent donc un rôle central dans la « naturalisation » de cette bipartition socialement construite, et renvoient à la façon dont la socialisation prend racine à des moments-clés de la construction du genre : la petite enfance et l'enfance. L'étude de la façon dont les normes sont diffusées s'avère déterminante pour comprendre les difficultés d'établissement de l'égalité entre les sexes, au-delà de sa prise en compte dans l'évolution du droit.

L'AFFIRMATION DES NORMES SAVANTES DANS LES POLITIQUES DE L'ENFANCE

En 1989, la Déclaration internationale des droits de l'enfant a manifesté ce qui semble être un consensus sur l'enfance, au moins dans les pays occidentaux. Elle s'est établie sur l'idée d'une application des principes de la démocratie à la sphère privée et à l'enfance, promouvant un rapport idéalisé à l'enfant. Ce qui ne masque pas à quel point cet idéal peut constituer un idéal précaire sinon une utopie ⁵. Les analyses de cette promotion institutionnelle de l'enfant montrent la complexité des représentations qui soustendent cet effort de promotion.

^{5.} Nous avons essayé de rendre compte de la complexité de ce processus de démocratisation de la famille, qui touche autant les relations conjugales que les relations parents-enfants, et qui produit des effets pour le moins paradoxaux, dans Neyrand (2009).

Soumis au principe formel d'égalité, les rapports à l'enfant sont d'autant plus complexes que les discours savants à son sujet et sur ses parents s'avèrent de plus en plus hétérogènes, participant de normes désormais concurrentes. Notre approche de l'évolution des savoirs sur la petite enfance et la parentalité, depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'au XXI° siècle, montre la dynamique de ce champ multiforme, au fur et à mesure des transformations sociales comme des progrès des connaissances (Neyrand, 2000). L'évolution s'effectue bien souvent moyennant des ruptures épistémologiques qui voient se recomposer le champ des savoirs, se tendre de nouveaux conflits. Se constituent ainsi des espaces polémiques, diversement retranscrits dans l'espace public, le champ politique et les pratiques institutionnelles, et qui trouvent écho dans les attitudes parentales et celles des différentes personnes intervenant concrètement dans la socialisation des enfants.

Face aux multiples façons dont les normes corporelles et de genre peuvent être produites et reproduites, et dans le même mouvement diffusées dans tout l'espace social, nous avons multiplié les angles d'approche. L'analyse porte à la fois sur l'énoncé formel et institutionnalisé de ces normes que constitue le cadre juridique, et sur la façon dont elles sont discutées dans l'espace public, et véhiculées dans les discours, à destination des parents et des enfants.

Cette approche des normes véhiculées par les discours savants, médiatiques et politiques à propos des pratiques physiques, du travail de l'apparence et du genre des enfants, a pris appui sur une étude de textes savants, juridiques et de documents médiatiques, ainsi que sur une étude complémentaire des discours télévisuels à destination des jeunes enfants. Une première tâche a consisté à réaliser une synthèse documentaire sur le consensus épistémo-politique en matière de normes corporelles et sur la façon de concevoir le corps de l'enfant, du point de vue des sciences humaines et des règles juridiques en la matière, en mettant en évidence les controverses, les polémiques et les enjeux sociopolitiques sous-jacents et explicites. La deuxième tâche a porté sur l'analyse des discours médiatiques à destination des enfants ou des parents, et a intégré une étude des normes corporelles et de genre véhiculées dans les émissions pour enfants à la télévision, ainsi que dans les magazines parentaux. Cette approche aux deux niveaux de la production et de la diffusion des normes montre à quel point le rapport à la norme de chacun de ces discours varie ; leur fonction normative peut être soit explicite (les règles de droit, la gestion politique), soit sous-jacente (la publicité, les contenus récréatifs), soit elle participe des deux dimensions (les savoirs scientifiques, les revues parentales).

Un tel balayage du champ permet de rendre compte de la complexité des processus en jeu : en travaillant sur l'« ambiance » produite par la conjonction de discours concernant les parents ou les enfants; en interrogeant les articulations de ces discours (par exemple, discours savants, juridiques et politiques). Il s'agit en l'occurrence de traiter la façon dont l'apparition de normes dans les discours savants peut alimenter, d'une part le renouvellement des normes juridiques, d'autre part la mise en place de stratégies politiques de gestion du rapport à l'enfance. La prise en compte de l'articulation entre les trois dimensions précitées est effectuée par l'analyse de deux questions mêlant ces composantes et qui ont fait polémique : l'utilisation politique du rapport INSERM 2005 sur Les troubles des conduites chez l'enfant, et les affaires de pédophilie comme Outreau, mettant en jeu le contrôle public de l'accès au corps sexué des enfants. Les thématiques de « l'enfant dangereux » et de « l'enfant en danger », interrogent les modèles d'expertise en jeu et leur implication dans la prescription juridico-politique des normes ; elles font écho dans les discours médiatiques analysés en deuxième partie.

La première partie aborde la dimension épistémologique et sociojuridique de la prescription normative et la façon dont elle contribue à l'élaboration de politiques publiques prenant en compte le corps de l'enfant ; la seconde partie traite plus spécifiquement la façon dont sont diffusées les normes corporelles et de genre au travers des médias, en prenant pour exemple émissions télévisuelles à destination des enfants et revues parentales.

APPROCHE ÉPISTÉMOLOGIQUE ET SOCIOJURIDIQUE DE LA PRESCRIPTION NORMATIVE

L'évolution des représentations de l'enfance

L'histoire des représentations de l'enfance et de leur transformation indique que, dans la postmodernité, l'enfant apparaît comme une notion majeure, au point où les discours sur l'enfance expriment peut-être encore plus qu'autrefois des oppositions de conceptions en termes de considération de sa personne, d'éducation ou même de conception philosophique sur sa liberté. Pour Alain Renaut, « jamais, sans doute, les relations au monde de l'enfance n'ont été aussi complexes qu'aujourd'hui » (Renaut, 2002, p. 7). L'enfant est à la fois identique aux plus âgés, tout en étant différent d'eux. Cette approche contemporaine prend corps progressivement. Elle s'appuie sur une longue évolution des représentations de l'enfance et de son éducation. Le philosophe y repère trois grandes périodes autour de l'enfant des Anciens, l'enfant des Modernes et l'enfant contemporain, qui ont pu être dégagées à partir des importants travaux réalisés sur l'enfance (Ariès, 1955), la folie (Foucault, 1961), l'éducation corporelle (Vigarello, 2001). Ceux-ci ont permis d'identifier d'abord les conditions de production de l'enfant et de son traitement, et la façon dont se sont ouverts pour lui des champs d'intervention le positionnant en termes de sujet naissant.

L'ENFANT DANS L'ANCIENNE SOCIÉTÉ

Dans l'ancienne société, l'éducation consistait surtout en une initiation devant permettre à chacun de trouver sa place dans un ordre conçu comme éternel, dans un cadre immuable car voulu par Dieu. La véritable « découverte » des temps modernes se

réalise, elle, par l'affirmation de l'individualité et la capacité de chacun à déterminer sa propre trajectoire. L'individuation des sujets enfants se posera en les distinguant d'une perception qui limitait leurs différences à « des groupes d'âges ou de conditions sociales ». Ce lent processus conduit progressivement vers une nouvelle représentation de l'enfant doté d'une liberté et d'une autonomie nouvelles, le positionnant comme un véritable *alter ego*. Ce processus s'origine dès le IX^e siècle, dans le débat sur les oblats, lorsqu'on s'interroge sur le devenir des enfants abandonnés et recueillis par l'église à cette époque : étaient-ils tenus de rester moines une fois devenus adultes ?

Cette question à laquelle il est répondu par la négative plusieurs siècles plus tard, montre que l'on s'interrogeait déjà sur la liberté de l'enfant comme porteur de droits dans le processus éducatif. Elle constitue un point de repère dans la progression vers la modernité. Au Moyen Âge, l'enfant, fragile et vulnérable, restait sous l'entière autorité du pater familias, et jusqu'à l'âge de 7 ans était considéré comme une sorte d'enfant-animal, plus ou moins sexuellement indifférencié, ainsi que le décrit saint François de Sales : « Non seulement en notre naissance, mais encore pendant notre enfance, nous sommes comme des bêtes privées de raison, de discours et de jugements 1 » (Snyders, 1975). Son accession au rang d'humain sexué s'effectue d'abord sous l'influence de l'éducation religieuse qui va l'amener à l'humanité en le socialisant dans l'ordre divin. « Ainsi l'affirmation de la conscience s'effectuet-elle parallèlement à celle de la différence des sexes, mais dans une volonté de redressement d'une enfance pensée par les théologiens [...] comme porteuse du pêché originel » (Neyrand, 2005a). Il faut attendre les philosophes des Lumières, et plus particulièrement L'Émile de Rousseau (1762) pour que l'éducation des enfants devienne une priorité, dans une perspective laïque. Mais cette perspective n'est pas sans effet sur les représentations du corps, et plus particulièrement du sexe, car elle va s'affirmer à travers la naturalisation des rôles de sexe, les révolutionnaires opposant à la référence antérieure, qu'était la légitimité divine, la référence à la nature de l'homme, dont sa corporéité sexuée est la plus belle expression.

^{1.} Saint François de Sales, *Sermon pour le jour de la Nativité de Notre Dame*, cité par Snyders (1975) et Bernos (2002).